

**CCPM
EPCI**

Numéro SIRET : 20007093600014
Poste comptable : SGC DOULLENS

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 939 904,62	10 741 898,84
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 523 588,72	1 632 479,79
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 702 319,43	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		8 165 812,77	12 374 378,63
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	36 478 806,79	29 603 155,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 875 651,09
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		36 478 806,79	36 478 806,79
TOTAL DU BUDGET (4)		44 644 619,56	48 853 185,42

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.